

	Conditions générales	Date d'édition	25/11/2016
Version 2.0		Dernière mise à jour	25/11/2016
Page 1 de 2		Date effective	25/11/2016

Confirmation de commande

Conditions générales:

L'ordre de transport doit être exécuté conformément aux lois et règles nationales et internationales et avec les autorisations nécessaires. Toutes les exigences réglementaires concernant ADR (Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route), les prescriptions en matière de charge (sur essieu), la fixation des marchandises, les limites de vitesse (cette liste n'est pas exhaustive) doivent être respectées.

Les employés et les chauffeurs de poids lourds doivent suivre une formation régulièrement et doivent comprendre le règlement (CE) 561/2006 en ce qui concerne le temps de conduite et les périodes de repos, la directive UE 2013/C 343/01 à propos des directives de BPD pour les médicaments, la nouvelle loi allemande sur le salaire minimum, le Code européen de bonnes pratiques concernant l'arrimage des charges sur les véhicules routiers.

Le camion et la remorque doivent être en bon état, correctement entretenus, testés et inspectés légalement. Les certificats de contrôle (par exemple, contrôle technique, certificats d'étalonnage) doivent être disponibles. Le véhicule doit être propre, sec, contrôlé contre les parasites, désinfecté et sans odeur, et doit être équipé des unités de refroidissement étalonnées, des sangles, barres et verrouillages requis. Les sous-traitants n'ont pas le droit de sous-traiter leurs commandes.

Sûreté et sécurité sur la route

Le chauffeur doit suivre toutes les instructions spécifiques du site de chargement/déchargement, y compris les instructions en matière de sûreté et de sécurité. Le chauffeur doit être en possession de toutes les autorisations nécessaires et porter l'équipement de protection individuelle requis (EPI). En cas de marchandises ADR, le transporteur a pour responsabilité de veiller à ce que le chauffeur dispose d'un certificat ADR valable et que le camion et le véhicule disposent de l'équipement ADR, des fiches de données de sécurité et des cales de roue nécessaires (cette liste n'est pas exhaustive!). Le chauffeur doit être informé des principes de sécurité basée sur le comportement (SBC). La consommation d'alcool et de médicaments susceptibles d'influencer l'aptitude à la conduite est strictement interdite. L'utilisation de tout dispositif portable est strictement interdite durant la conduite. Les remorques non attelées doivent être protégées avec un verrouillage du pivot d'attelage. Le chauffeur doit toujours emprunter l'itinéraire le plus direct, efficace et sûr. Seules les zones de parking surveillées et sécurisées peuvent être utilisées et les portes du camion et du véhicule doivent être verrouillées durant le stationnement. Le transporteur et le chauffeur ne sont pas autorisés à fournir des informations commerciales et opérationnelles à propos des marchandises ou de la destination à des tiers.

Obligation de signalement

Toute situation dangereuse, tout manque ou tout endommagement des marchandises, tout problème de sécurité, qualité, santé et environnement, accident, incident, quasi-accident, retard sur la route doivent être signalés immédiatement. Les manques, l'endommagement des marchandises, les frais d'attente, les plombs ou étiquettes enlevés doivent être mentionnés sur le CMR et signés par l'expéditeur ou le destinataire. L'identification de produits falsifiés, les variations et écarts de température doivent être signalés immédiatement. Si aucun plomb n'a été placé ou si le plomb a été (il) légalement brisé, Soncotra doit être informée immédiatement et le chauffeur doit placer son propre plomb et indiquer le numéro de plomb sur le CMR.

Administration

Tous les litiges résultant du présent contrat de transport seront soumis à la compétence des tribunaux de l'arrondissement de Bruges. La responsabilité du transporteur est soumise à la convention CMR ; une attestation CMR valable est obligatoire. Le transporteur doit être assuré pour tous types de dommages susceptibles de se produire ; dans le cas contraire, il doit rembourser tous les dommages causés au véhicule, aux marchandises, à la propriété de tiers (cette liste n'est pas exhaustive!). Les frais imprévus tels que les frais d'attente doivent être signalés par écrit et seront payés après accord mutuel. Les frais d'attente en Russie et dans les pays de la CEI commencent à la livraison des documents au terminal douanier (le CMR cacheté et signé ou un autre document doit être fourni).

	Conditions générales	Date d'édition	25/11/2016
Version 2.0		Dernière mise à jour	25/11/2016
Page 2 de 2		Date effective	25/11/2016

Conditions de paiement

Conditions de paiement : 30 jours fin de semaine, après chargement correct sur notre portail de la facture, du document CMR signé ainsi que des autres documents requis, tels qu'impression des relevés de température, reçu des frais de convoyage, amendes (cette liste n'est pas exhaustive !). Nous ne vous demandons plus de nous faire parvenir les documents originaux qu'à la demande expresse de nos clients.

Nom du sous-traitant:

Date:

Nom de l'employé/du chauffeur:

Signature & cachet: